

► **Mazières-en-Gâtine. Sans augmenter les impôts, sans recours à l'emprunt**

Vendredi, le Conseil municipal s'est réuni pour approuver les comptes de l'année passée et voter les budgets primitifs 2017.

Jean-Marie Morisset précise que le prévisionnel s'élève à 740 866,26 € en fonctionnement et 1 079 347,34 € en investissement. « *Nous continuons à investir, avec la bibliothèque, l'école de musique, on engage un grand chantier avec la mairie, sans augmenter les impôts, sans recours à l'emprunt, malgré la baisse des dotations de l'Etat.* » Alain Clairand poursuit : « *Même en ayant de gros chantiers, nous pouvons faire des choses à côté, comme la cantine de l'école. Dans la salle socio-éducative, nous allons changer le bar de place, mettre des placards, une sono. Nous allons finir les travaux du terrain extérieur du tir à l'arc, continuer les travaux de l'église, les effacements de réseau, les mises aux normes de l'éclairage public. Quelques aménagements route du Mémorial...* »

Les taxes. Elles restent au même taux en 2017 et n'ont pas connu d'augmentation depuis 2013. Taxe d'habitation 14,37 %, taxe foncier bâti 19,92 %, taxe foncier non bâti 53,40 %.

Remboursement anticipé. La commune va rembourser par anticipation, le 30 avril, un emprunt auprès du Crédit mutuel de 199 261,21 € souscrit en 2012, soit une économie sur les mensualités restantes de 96 437 €.

Indemnités de gardiennage de l'église. Elles sont maintenues à 370 €.

Accueil de réfugiés. En collaboration avec l'association Toit de Gâtine, la commune devrait recevoir, à compter du 1^{er} juillet, trois familles de réfugiés. « *Ils seront logés à la conciergerie de la Ménardière, le projet avance, nous recevrons peut-être les trois familles en même temps.* »

Fête de l'été. Elle se déroulera samedi 1^{er} juillet, dans le centre du bourg.